# LA LECTURE À HAUTE VOIX

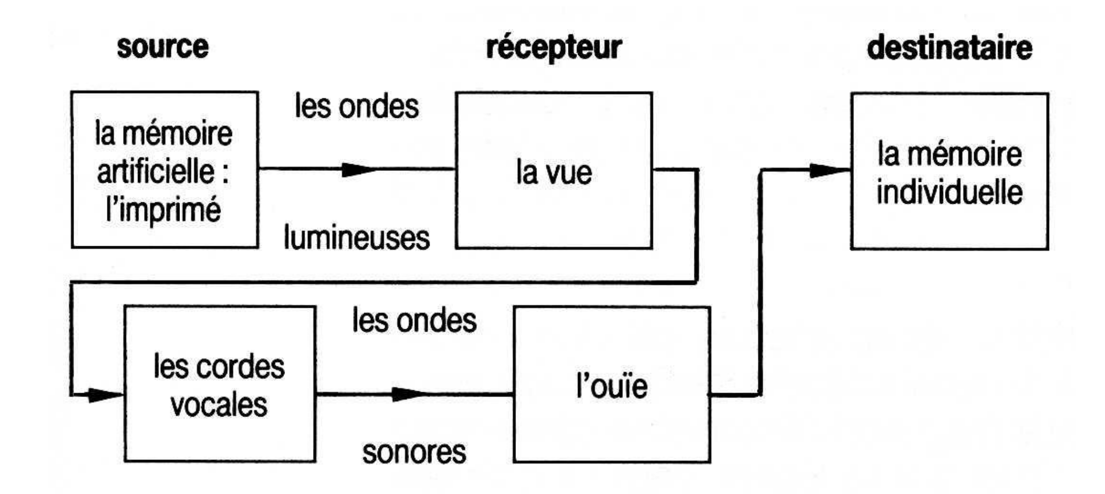
Parmi les controverses de toutes natures au sujet de la lecture et de son apprentissage, il en est qui naissent d'ambiguïtés ou d'incompréhensions. Edmond BEAUME essaie de repréciser ce qu'on entend par lecture silencieuse, lecture oralisée et lecture à voix haute et d'en tirer les conséquences pédagogiques.

La lecture à voix haute est l'objet d'une controverse dans laquelle le malentendu pourrait jouer un certain rôle. En effet, l'affirmation selon laquelle la lecture est, avant tout, visuelle et silencieuse, se traduit pour certains, par une négation de la légitimité de toute lecture à voix haute. Préconiser une lecture idéo-visuelle impliquerait nécessairement de proscrire toute oralisation de la lecture. C'est là une confusion que l'on rencontre fréquemment. Elle est révélée, entre autres, par les nombreuses questions posées à ce sujet à l'occasion de stages ou de conférences consacrées à la lecture. On retrouve cette confusion, de façon plus surprenante, sous la plume d'universitaires. Ainsi, Hélène HUOT, dans un article paru dans **Psychologie scolaire**, écrit-elle : "*Il faut affirmer au contraire que, tout autant que la maîtrise de la lecture silencieuse, la conquête d'une lecture à voix haute intelligente, c'est-à-dire linguistiquement significative, est un objectif auquel l'école ne doit pas renoncer.*"

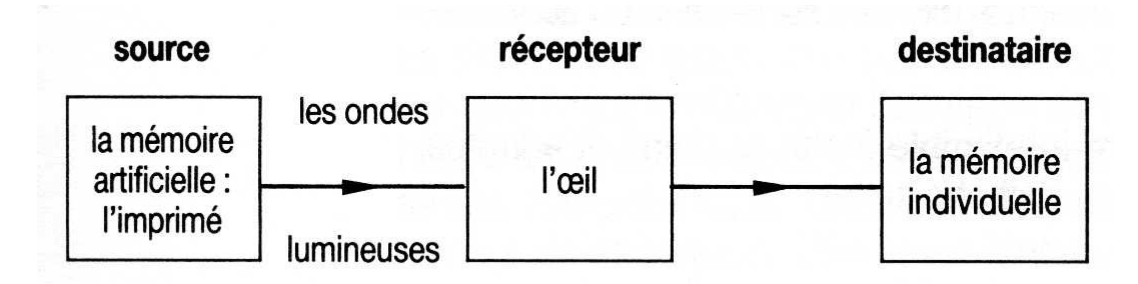
À lire cette phrase (et le reste de l'article), on a l'impression qu'Hélène HUOT s'est, elle aussi, installée dans cette confusion qui consiste à croire que ceux qui préconisent une lecture idéo-visuelle auraient "renoncé" à avoir pour objectif "la conquête d'une lecture à voix haute intelligente".
Il me semble donc tout à fait nécessaire d'apporter, une nouvelle fois, un certain nombre de précisions sur quelques types fondamentaux de lecture.

## 1. Opposition fondamentale entre lecture orale et lecture visuelle

Les schémas que François RICHAUDEAU lui a consacrés sont désormais assez bien connus.
Dans le premier type (lecture orale), les signes écrits sont d'abord transformés en "sons" et c'est à partir de l'écoute de ces sons que le lecteur construit le sens. Autrement dit, il se rend **auditeur** du message écrit. L'oralisation précède et permet la compréhension.



La lecture visuelle supprime ce passage par l'oralisation : le sens est saisi immédiatement, l'appareil phonatoire restant au repos :




On sait que seul ce type de lecture permet vitesse et efficacité. En effet, la lecture orale ne peut dépasser 9 000 à 10 000 mots à l'heure (vitesse maximale de l'oralisation compréhensive) alors que lecture visuelle atteint facilement 27 000 mots à l'heure, voire d'avantage pour des lecteurs prodiges.

Il est d'autre part bien connu que la majorité des lecteurs français (adultes ou collégiens) pratiquent une lecture de type intermédiaire, chuchotée ou subvocalisée, dans laquelle des phénomènes vocaux (ou subvocaux) ont encore beaucoup d'importance. Les performances de vitesse se situent, dans ces cas-là, autour de 13 000 mots à l'heure. Ces lecteurs-là n'ont pas su se départir des habitudes d'oralisation et de leurs résidus qui sont un frein à une plus grande efficacité.

On comprend donc que les enseignants qui ont compris l'importance de ces analyses puissent se fixer pour objectif pédagogique que **tous les enfants** (et pas seulement un quart ou un tiers d'entre eux) parviennent à une lecture visuelle. Cela implique une pédagogie qui prenne réellement en compte cet objectif (et non celui de la lecture orale). Il s'agit là d'un choix fondamental : ou bien on organise un enseignement qui vise à faire de vrais lecteurs (visuels), ou bien on met en place une pédagogie qui fera des déchiffreurs qui oralisent pour essayer de comprendre.

## 2. La lecture à voix haute est autre chose que la lecture orale

Le rejet de cette lecture orale que nous venons d'opposer à la lecture visuelle implique pour certains celui de toute lecture à voix haute. C'est là une erreur fondamentale qui mérite qu'on s'y arrête.

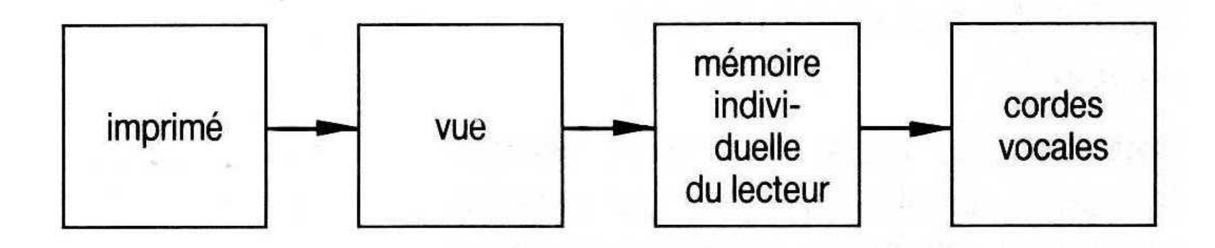
Il existe des **situations de lecture à voix haute** tout à fait fonctionnelles et très intéressantes. Il peut s'agir de lecture pour soi ou pour autrui. Dans le premier cas (lecture pour soi), on peut ranger la lecture (le plus souvent re-lecture) de l'acteur répétant son rôle, celle de l'élève apprenant par cœur sa "récitation" ou encore celle de l'amateur de poésie qui éprouve le besoin d'entendre les heureuses successions de belles sonorités. Dans le second cas (lecture pour autrui), on trouvera aussi bien l'adulte lisant un conte à un (ou plusieurs) enfant(s) que l'orateur lisant son discours à la tribune d'une assemblée ou le journaliste qui lit son journal à la radio ou à la télévision. Ces exemples de lecture pour autrui n'ont rien de limitatif : nombreuses sont les situations de ce type. Il est donc tout à fait recommandé de les prendre en considération dans l'enseignement de la lecture. Encore convient-il de le faire en tenant compte de leur spécificité et en comprenant bien la différence essentielle entre lecture orale (au sens défini plus haut) et lecture à voix haute.

Lorsque que je lis à voix haute, j'effectue trois opérations principales :
- premièrement, une opération de **lecture visuelle silencieuse** portant sur un morceau de texte (inférieur, égal ou supérieur à une phrase) avec attribution de sens : je lis, je comprends ;
- deuxièmement, une opération de **diction** : je dis ce que j'ai lu et compris ;

- troisièmement, une opération de **rétroaction** qui en prend en compte l'effet produit par ma diction soit sur moi-même (dans le cas d'une lecture pour soi), soit mon auditoire (dans le cas d'une lecture pour autrui).

Ces trois opérations se succèdent et se chevauchent dans le temps, ce qui pose le problème de leur synchronisation et leur coordination. La lecture à voix haute est donc très difficile car elle implique d'abord la lecture visuelle à laquelle elle ajoute deux autres opérations qui viennent la compliquer.

Mais surtout, il convient de voir que son schéma est différent de celui de la lecture orale :




Ce qui est essentiel, ici, c'est que la compréhension précède l'oralisation : je vois des signes écrits, je comprends ce qu'ils veulent dire, puis je dis ce que j'ai compris qu'ils veulent dire. Alors que dans la lecture orale, je vois les signes écrits, je les prononce, j'écoute. La position relative de l'oralisation et de la compréhension est donc inversée selon qu'il s'agit de l'une ou l'autre lecture.
De même que nous avons opposé lecture orale et lecture visuelle, il convient donc de distinguer très nettement lecture orale et lecture à voix haute.

## 3. L'enseignement de la lecture à voix haute est nécessaire et difficile

L'enseignement de ce type de lecture doit prendre en compte sa spécificité.

**a) Il doit être fonctionnel**
Cela est vrai aussi bien dans le cas de la lecture pour autrui que celui de la lecture pour soi.
On peut lire pour autrui pour des objectifs divers : communiquer une information inattendue de type utilitaire (recette, mode d'emploi, renseignements pris dans une encyclopédie, un annuaire, etc.) ; faire connaître la teneur d'un projet de lettre qu'on vient de rédiger (sortie de classe, commande de livre...) et dont on va faire une critique collective pour l'améliorer éventuellement; répéter un dialogue qu'on l'on doit interpréter sur scène (il y a alors deux lecteurs, chacun lisant son rôle) ; lire le paragraphe suivant, très attendu par l'auditoire (car non encore connu de lui), d'une histoire suivie à épisodes, etc.
Dans tous les cas (sauf peut-être celui de la répétition dramatique), ce qui caractérise la situation de lecture et la rend fonctionnelle, c'est que l'auditoire attend information que le lecteur va donner, à condition, bien sûr, qu'il n'ai pas lui même le texte sous les yeux ce qui aurait pour résultats de faire disparaître cette fonctionnalité. À quoi sert, en effet, d'écouter quelqu'un si ce qu'il dit nous est connu ? C'est pourtant, hélas ! ce qu'on voit trop souvent dans des classes : un élève lisant un paragraphe déjà lu par d'autres, et que toute la classe a sous les yeux !

Quand on lit à voix haute pour soi, la fonctionnalité de la situation est finalement, assez peu différente. Ce qui change alors, c'est qu'au lieu d'avoir un auditoire, on est soi même son propre auditoire. On s'écoute soit pour vérifier si l'on sait bien son texte soit pour le plaisir de s'imprégner, par la voie auditive, de tout ce qu'on trouve d'expressif dans le sens du texte comme dans ses sonorités.

**b) Il doit être adapté**

Cela veut dire qu'il doit porter sur chacune des trois opérations décrites plus haut : lecture visuelle, diction, rétroaction. Il est indispensable que l'apprenti lecteur prenne conscience des qualités requises pour que sa lecture, **dans ce type de situation**, soit efficace :

- **la lecture visuelle doit être rapide :** moins je mets de temps à prélever un morceau de texte et à le comprendre, plus je peux en consacrer à le dire et à surveiller mon auditoire ;
- **la diction doit être intelligible** (nette et claire) et adaptée au sujet du texte (le ton doit être juste) ;
- **la rétroaction doit être simple** et permettre de modifier, éventuellement, sa diction en fonction des réactions de l'auditoire.

Cette diversité des éléments à prendre en compte pour que la lecture à voix haute soit efficace en rend la maîtrise difficile. Celui qui veut progresser dans ce type de lecture doit se rendre compte des conditions et qualités qui en améliorent l'efficacité. Les interventions d'enseignement doivent avoir pour objectif cette prises de conscience.

L'auditoire, à cet égard, doit être invité à jouer pleinement son rôle. C'est lui, en tant que destinataire de la lecture à voix haute qui doit signifier si elle conforme à son attente. Sa critique va porter essentiellement sur la diction : volume de la voix (assez fort, mais pas trop), articulation nette, ton juste et agréable. Le rôle du maître est ici régulateur. Il doit faire que les critiques restent constructives, appropriées et modérées.

L'action du maître est également très importante en direction du lecteur. Il s'agit de l'aider à prendre conscience de ce qui améliore sa lecture. La maîtrise la plus difficile à acquérir et sans doute celle de la coordination entre la lecture (silencieuse) d'un morceau de texte et sa diction. Les deux activités, oculaire et orale, doivent se dérouler de façon successive et cohérente. Elles portent, chacune, simultanément, des problèmes différents.

La première (l'activité oculaire) exige rapidité et mobilité. Les prélèvements indiciaires doivent être rapides comme dans n'importe quelle lecture. Mais, alors que, dans une lecture silencieuse pour soi, les yeux restent fixés sur le texte qu'ils parcourent, il n'en est pas de même dans la lecture à voix haute pour autrui, où le regard effectue un continuel va-et-vient entre le texte et l'auditoire. Chaque fois qu'on revient au texte, il faut d'abord changer d'accommodation puisque la distance de vision et la dimension de ce qui est regardé ne sont plus les mêmes et ensuite retrouver le passage exact ou l'on doit faire de nouveaux prélèvements d'indices. Passer continuellement du texte à l'auditoire et de l'auditoire au texte est une activité du regard qui n'a rien d'inné et qui s'éduque par l'exercice.

L'autre activité (orale) est plus posée. Une trop grande rapidité serait, ici, un défaut. Il s'agit de dire le mieux possible ce qu'on a lu et compris, en étant attentif à l'articulation et aux accents (le tonique comme l'affectif). La diction se travaille aussi bien en situation de lecture que par des exercices spécifiques. Ce sur quoi il faut le plus attirer l'attention de l'élève-lecteur, c'est l'importance des poses. Ce sont elles qui révèlent et permettent la compréhension. C'est sur elles que doivent se porter remarques et conseils. Dire assez lentement ce qu'on a lu le plus vite possible : dès que l'élève a compris cette nécessité, ses progrès deviennent rapides.

L'attention peut aussi être attirée avec profit sur des conditions favorables plus générales, par exemple la posture. Tous les orateurs de tribune savent d'expérience que pour faire un discours, on est mieux devant un pupitre sur lequel se trouve le texte de ce discours qu'assis devant une table ou un bureau. D'une part la position assise, le fait de baisser la tête pour voir le texte sur la table comprime fâcheusement les muscles de l'appareil phonateur. Toutefois, l'aisance obtenue par la position debout se trouve diminuée dans le cas ou l'on tient le texte à la main (absence de pupitre) car il faut alors apprendre à le tenir à la distance optimale des yeux à chaque prélèvement oculaire. Les élèves doivent être invités à s'en rendre compte et à s'entraîner en conséquence.

## Conclusion

Lire à voix haute, pour soi ou pour autrui, est une activité spécifique, très intéressante et très difficile. Il est donc important de lui consacrer des séquences particulières. Mais il faut le faire en ayant bien conscience des processus mis en jeu et surtout les différences fondamentales qui existent entre lecture orale (selon le premier schéma de François RICHAUDEAU) et lecture à voix haute. Le fait de préconiser un apprentissage de la lecture basé sur le visuel n'est en rien contradictoire avec l'objectif de faire acquérir une bonne maîtrise de cette lecture à haute voix. Il nous est apparu, au contraire, que c'est lorsqu'on est un bon lecteur visuel qu'on peut aussi être un bon lecteur à voix haute.

Edmond BEAUME